

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Affaires Juridiques & Gestion des
Assemblées**

Affaire suivie par Isabelle TOUBEAUX

. : 03.27.53.75.32

Réf. : **VSF / JR-IT**

Direction Générale des Services :
DGA des Politiques Municipales :
DGA des Moyens généraux :
DGST :
Service des Ressources Humaines :
Service des Marchés Publics :
Classeur 3^{ème} :
Services Extérieurs :

Date de la convocation : 11 avril 2014

L'an deux mille quatorze

Le dix-huit avril à 18 h 30

**Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie,
sur la convocation de et sous la présidence de**

Monsieur Arnaud DECAGNY - Maire de MAUBEUGE ;

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : A. DECAGNY - J-P.COULON - M.GAMRA - N. LEBLANC - M-C.MORETTI - M-C.LALY - N.GOMES - B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - A.NEZZARI - Y. ZUMSTEIN - C.DEMUYNCK - J.PAQUE - J.MICHAUX - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - S.SERHANI - D.DEJARDIN - S.LOCOCCILO - N.REFFAS - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TAJDIRT - J-Y.HERBEUVAL - R.PAUVROS - C.SAUAUX - M-P.ROPITAL - C.DI POMPEO -S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - M.GABET - L-A.DE BEJARRY

EXCUSES ayant donné pouvoir :

EXCUSES : -

ABSENTS : -

Secrétaire de séance : Naëlle TAJDIRT

**OBJET N°6 : Désignation des représentants de la Commune au sein du Conseil
d'Exploitation de la Régie Autonome de la Maison du Tourisme**

Considérant le renouvellement de l'assemblée délibérante, il convient de désigner ses représentants au Conseil d'Exploitation de la Régie autonome de la Maison du Tourisme.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (articles L. 2221-14 et R. 2221-64) et aux statuts de la régie autonome de la Maison du Tourisme (article 5), ce conseil d'exploitation doit être composé de 15 membres, répartis comme suit :

- 8 élus
- 7 personnes qualifiées ou acteurs du tourisme local

En conséquence, il est proposé au conseil municipal :

- de **constituer** ce conseil d'exploitation de la régie autonome de la Maison du Tourisme.

S'agissant des conseillers municipaux, les membres sont élus par scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Monsieur le Maire fait appel au dépôt des listes :

Liste 1 : « Maubeuge un avenir ensemble »

Liste 2 : « Maubeuge toujours »

Liste 3 : -

Vote :

- **29 bulletins Maubeuge un avenir ensemble**
- **8 bulletins Maubeuge Toujours**
- **2 bulletins blancs**

ELUS
1. GOMES Nathalie
2. COULON Jean-Pierre
3. GRAS Michèle
4. DEMOUSTIER Corine
5. LOCOCCILO Stéphanie
6. LEFEBVRE Frédéric
7. MONTFORT Nathalie
8. ROPITAL Marie-Pierre

S'agissant des personnalités qualifiées ou acteurs du tourisme local, Monsieur le Maire propose au Conseil la liste de 7 membres suivante :

ACTEURS DU TOURISME OU PERSONNES QUALIFIEES
1. DECAMPS Jean-Claude (Renaissance Vauban)
2. JOURDAIN Francis
3. BRIATTE Brigitte (Le Manège)
4. CARRONDO Maria (Paris Fleurs)
5. MARAIRE Vanessa (Oliveraie Place des Arts)
6. GAMEZ Franck (Comité Jean Mabuse)
7. DEBUCK Sarah (Espaces Voyages Evasion)

Vote : A L'UNANIMITE

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

- **Déclare élus** les Conseillers repris ci-dessus, suivant le procès-verbal ci-joint.
- **Désigne** les 7 acteurs du tourisme ou personnalités qualifiées repris ci-dessus, suivant le procès-verbal ci-joint.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Arnaud DECAGNY